

« Nous demandons la définition dans la loi de règles garantissant l'honnêteté et la rigueur scientifique »

TRIBUNE

Collectif

Un collectif de près de 90 sociétés savantes académiques et médicales demande, dans une tribune au « Monde », un élargissement des prérogatives de l'Office français de l'intégrité scientifique dans la loi de programmation de la recherche.

Publié aujourd'hui à 12h00 | Lecture 8 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. La crise sanitaire actuelle a mis le sujet de l'intégrité scientifique au cœur de l'actualité. La cacophonie des prises de position de scientifiques et médecins dans les médias, la mise en avant d'articles scientifiques de qualité douteuse ou la rétractation d'articles publiés dans des revues prestigieuses ont fait s'interroger le public sur la validité du travail de l'ensemble des chercheurs et chercheuses. Or pour que la société bénéficie des avancées scientifiques, nos compatriotes ont besoin de confiance en la recherche et les responsables politiques de résultats fiables pour guider leur action.

III Lire aussi | [« Seul, Einstein ne vaut rien sans tout le processus qu'on appelle méthode scientifique... »](#)

Un malentendu s'est installé, qui reflète une méconnaissance de la manière dont la recherche progresse et le savoir se construit. Croyant peut-être nourrir le débat, les médias ont donné la parole à des tenants de positions contradictoires, sans préciser si elles reflétaient le consensus scientifique ou étaient celles d'une petite minorité. Le débat contradictoire ne décrédibilise pas la science, bien au contraire, mais le consensus scientifique n'est jamais la recherche du juste milieu. Il n'est pas un compromis entre les positions des uns et des autres : il est fondé sur l'analyse des données et fait abstraction des idéologies et des opinions personnelles. La méthode scientifique passe l'intuition au filtre rigoureux de méthodologies explicitées, validées et contrôlées par les pairs. Loin d'être un carcan intellectuel, elle est garante de la fiabilité des avancées de la science.

III Lire aussi | [La France fait partie des gros contributeurs aux revues scientifiques douteuses](#)

A ce malentendu s'ajoute un autre phénomène. La communauté scientifique dénonce depuis longtemps le fait que les financements et carrières des personnels de recherche sont basés sur une compétition individuelle et une course effrénée à la publication, parfois au détriment de la qualité des articles et de la construction collective du savoir. La Loi de programmation de la recherche actuellement en discussion au Parlement ne rompt hélas pas avec cette philosophie. Couplé à un contrôle insuffisant de l'intégrité scientifique, ce phénomène a engendré des dérives dans toutes les disciplines : données inventées, modifiées ou passées sous silence, plagiat, graphiques trompeurs, auteurs de complaisance, publication dans des revues scientifiques douteuses ou conflits d'intérêts passés sous silence. Si les fraudes volontaires restent très rares, des pratiques critiquables se sont suffisamment développées pour mettre en péril l'édifice de la connaissance.

Cacophonie et méconduites

La cacophonie scientifique qui a déconcerté nos compatriotes n'a donc pas surpris la communauté scientifique. Elle se reproduira si un cadre légal clair n'est pas mis en place. En effet, les grandes déclarations internationales ou la charte française de déontologie des métiers de la recherche de 2015 n'ont pas suffi à freiner les méconduites scientifiques. Il faut investir davantage dans la formation aux bonnes pratiques et mieux reconnaître la valeur de celles et ceux qui prennent le temps de produire une science de qualité. Mais il faut aussi un contrôle effectif et indépendant de l'intégrité scientifique ayant des conséquences concrètes sur les financements et les carrières des chercheurs.

 Lire aussi | [Alerte mondiale à la fausse science](#)

Pour cela, nos sociétés savantes demandent urgemment la définition dans la loi d'un ensemble de règles – et de moyens pour les mettre en œuvre – garantissant l'honnêteté et la rigueur scientifique du travail effectué dans les laboratoires de recherche publics et de sa diffusion. Le rapport Corvol sur la mise en œuvre de la charte nationale d'intégrité scientifique fournit une base largement acceptée pour l'établissement de ces règles.


La Loi de programmation de la recherche est une occasion unique de faire enfin progresser les pratiques. Le texte de loi amendé puis adopté en première lecture à l'Assemblée nationale instaure que la garantie de l'intégrité scientifique est un des cinq objectifs de la politique nationale de recherche. Il inscrit – enfin – une définition de l'intégrité scientifique dans le code de la recherche.

Crédibilité et confiance

Ces avancées doivent absolument être préservées et renforcées. La loi doit citer explicitement la promotion de l'intégrité scientifique dans les missions des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur. Elle doit donner à l'Office français de l'intégrité scientifique, récemment créé, une réelle autonomie d'action et d'expression, ainsi que les moyens financiers et les prérogatives nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Il faut qu'il puisse instruire tout dossier relatif à l'intégrité scientifique et publier librement ses avis. Il faut enfin qu'il puisse saisir la justice et demander aux tutelles de prendre des sanctions universitaires et professionnelles en cas de méconduite.

Ces mesures sont essentielles pour que citoyennes et citoyens, journalistes et responsables politiques puissent mieux identifier les travaux de recherche suffisamment rigoureux et aboutis pour pouvoir guider l'action publique. Il en va de la crédibilité de la recherche publique française et de la confiance que le public lui accordera. Il en va aussi de l'éducation de nos enfants à l'esprit critique, aux sciences et à la santé, pour qu'ils soient mieux armés pour préparer l'avenir.

Liste des signataires :

 Association des enseignants chercheurs en psychologie des universités, **Pr Jover Marianne**, présidente ; Société française de pédiatrie, **Pr Delacourt Christophe**, président ; Association des épidémiologistes de langue française, **Dr Salamon Roger**, trésorier ; Association des internes en hématologie, **Dr Debureaux Pierre-Edouard**, président ; Association des jeunes anesthésistes réanimateurs France, **Dr Sellam Sarah**, présidente ; Association des jeunes médecins urgentistes, **Dr Baron Marie**, présidente ; Association des jeunes pneumologues, **Dr Leite Ferreira Dimitri**, secrétaire général ; Association des juniors de pédiatrie, **Dr Joseph-Delaffon Kristen**, président ; Association Femmes et Mathématiques, **Pr Boyé Anne**, présidente ; Association Femmes & Science, **Dr Halberstadt Nadine**, présidente ; Association française d'étude et de recherche sur l'obésité, **Dr Coupaye Muriel**, présidente ; Association française d'ethnologie et d'anthropologie, **Pr Julien Marie-Pierre**, présidente ; Association française de mécanique, **Pr Arquis Eric**, président ; Association française des internes de médecine vasculaire, **Dr Moreau Ysé**, présidente ; Association française des chirurgiens de la face, **Pr Testelin Sylvie**, présidente ; Association française des jeunes chirurgiens maxillo-faciaux, **Dr Paasche Agnès**, présidente ; Association pour le développement de l'épidémiologie de terrain, **Pr Quénel Philippe**, président ; Association pour l'enseignement et la recherche des internes en oncologie, **Dr Naoun Natacha**, présidente ; Club des jeunes néphrologues, **Dr Hocine Aldjia**, présidente ; Collège des

histologistes, **Dr. De Vos John**, secrétaire général ; Collège national des généralistes enseignants, **Dr Renard Vincent**, président ; Collège national des gynécologues et obstétriciens français, **Dr Nisand Israël**, président ; Collège national pour la qualité des soins en psychiatrie, **Dr Benssoussan Maurice**, président ; Comité d'interface Inserm pédiatrie, **Dr Bacchetta Justine**, coordinatrice ; Comité national français de géographie, **Dr le Blanc Antoine**, président ; Fédération française d'addictologie, **Dr Benyamina Amine**, président ; Groupe de pédiatrie générale sociale et environnementale, **Dr Launay Elise**, présidente ; Réseau des jeunes infectiologues français, **Dr Peiffer-Smadja Nathan**, coordinateur ; Société botanique de France, **Dr Dodinet Elisabeth**, présidente ; Société chimique de France, **Dr Taillefer Marc**, président ; Société d'imagerie musculo-squelettique, **Dr Blum Alain**, président ; Société de médecine de la reproduction, **Dr Massin Nathalie**, présidente ; Société de kinésithérapie de réanimation, **Diaz Lopez Carlos**, président ; Société de néphrologie pédiatrique, **Dr Tsimaratos Michel**, président ; Société de pathologie infectieuse de langue française, **Pr Tattevin Pierre**, président ; Société de pneumologie de langue française, **Dr Raherison-Semjen Chantal**, présidente ; Société de réanimation de langue française, **Dr Maury Eric**, président ; Société de sociologie du sport de langue française, **Dr Loirand Gildas**, président ; Société des anglicistes de l'enseignement supérieur, **Pr Alexandra Poulain**, présidente ; Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, **Pr Dominique Valérian**, président ; Société des neurosciences, **Dr Buée Luc**, président ; Société française d'acoustique, **Pr Gibiat Vincent**, président ; Société française d'alcoologie, **Dr Naassila Mickael**, président ; Société française d'allergologie, **Dr Didier Alain**, président ; Société française d'anesthésie-réanimation, **Dr Constantin Jean-Michel**, secrétaire général ; Société française d'astronomie et d'astrophysique, **Dr Lagadec Eric**, président ; Société française d'étude et de traitement de la douleur, **Pr Aubrun Frédéric**, président ; Société française d'hématologie, **Pr Delmer Alain**, président ; Société française d'hygiène hospitalière, **Dr Grandbastien Bruno**, président ; Société française d'optique, **Pr Adam Philippe**, président ; Société française de bio-ingénierie cellulaire et tissulaire, **Dr Prat-Lepesant Marie**, présidente ; Société française de biologie clinique, **Dr Sapin Vincent**, président ; Société française de biologie du développement, **Dr Lemaire Patrick**, président ; Société française de biophysique, **Dr Ennifar Eric**, président ; Société française de cardiologie, **Pr Cohen Ariel**, président ; Société française de chimoinformatique, **Dr Montes Matthieu**, président ; Société française de dermatologie, **Pr Beylot-Barry Marie**, présidente ; Société française de génétique, **Dr Helmlinger Dom**, administrateur ; Société française de la thérapie cellulaire et génique, **Dr Verhoeven Els**, présidente ; Société française de lutte contre le sida, **Dr Pugliese Pascal**, président ; Société française de médecine physique et de réadaptation, **Pr Laffont Isabelle**, présidente ; Société française de médecine vasculaire, **Dr Dadon Michel**, secrétaire général ; Société française de médecine des voyages, **Dr Rapp Christophe**, président ; Société française de médecine d'urgence, **Pr Ricard-Hibon Agnès**, présidente ; Société française de microbiologie, **Dr Lina Gérard**, président ; Société française de mycologie médicale, **Dr Gangneux Jean-Pierre**, président ; Société française de myologie, **Dr Mounier Rémi**, vice-président ; Société française de neutronique, **Dr. Plazanet Marie**, présidente ; Société française de pharmacologie et de thérapeutique, **Dr Molimard Mathieu**, administrateur ; Société française de physiothérapie, **Dr Guémann Matthieu**, président ; Société française de physique, **Dr Langlais Catherine**, présidente ; Société française de phytopathologie, **Dr German-Retana Sylvie**, présidente ; Société française de psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et des disciplines associées, **Pr Marcelli Daniel**, président ; Société française de rhumatologie, **Pr Thomas Thierry**, président ; Société française de santé publique, **Pr Rusch Emmanuel**, président ; Société française de statistique, **Dr Marin Jean-Michel**, président ; Société française de traumatologie du sport, **Dr Frey Alain**, président ; Société française de virologie, **Dr Tordo Noel**, président ; Société française des microscopies, **Dr Vénien-Bryan Catherine**, présidente ; Société française du cancer, **Dr Rodrigues Manuel**, président ; Société française pour l'étude du comportement animal, **Dr Lumineau Sophie**, présidente ; Société francophone d'oncogériatrie, **Pr Soubeyran Pierre-Louis**, président ; Société francophone de greffe de moelle et de thérapie cellulaire, **Dr Bay Jacques-Olivier**, président ; Société francophone de néphrologie dialyse transplantation, **Pr Hourmant Maryvonne**, présidente ; Société francophone de rhumatologie et de maladie inflammatoire pédiatrique, **Pr Hofer Michael**, président ; Société francophone de santé et environnement, **Dr Gnansia Elisabeth**, présidente ; Société informatique de France, **Dr Paradinas Pierre**, président ; Société mathématique de France, **Dr Durand Fabien**, président.

Collectif

Services